



## II - QUESTIONNAIRE RELATIF AU BIEN VENDU

### Renseignements à fournir :

- ✚ Adresse postale complète :
- ✚ Description :
- ✚ Numéros de lot(s) de copropriété(s) :
- ✚ Prix de vente :
- ✚ Le bien constitue-t-il votre résidence principale : OUI – NON (*rayer la mention inutile*)
- ✚ En êtes-vous seul propriétaire ou y a-t-il d'autre(s) propriétaire(s) (*rayer la mention inutile*)
- ✚ L'avez-vous reçu par donation : OUI – NON (*rayer la mention inutile*)
- ✚ Détecteur de fumée : OUI/NON (*rayer la mention inutile*)
- ✚ Cheminée ou insert ou poêle : OUI/NON (*rayer la mention inutile*). Si OUI joindre la facture du dernier ramonage.
- ✚ Climatisation : OUI/NON (*rayer la mention inutile*).
- ✚ Alarme : OUI/NON (*rayer la mention inutile*). Si OUI s'agit-il d'un contrat de location : OUI/NON (*rayer la mention inutile*). Si oui avez-vous un contrat de surveillance OUI/NON (*rayer la mention inutile*)
- ✚ Sanibroyeur : OUI/NON (*rayer la mention inutile*)

### Pièces à fournir :

- ✚ Liste du mobilier équipant le bien vendu et valeur de ces équipements
- ✚ Titre de propriété
- ✚ Plan des lots (principal + annexes) si en votre possession
- ✚ Taxe foncière (dernier avis d'imposition)
- ✚ Le dossier de diagnostic technique (termites, DPE, etc.)
- ✚ Factures de travaux réalisés il y a moins de 10 ans

### Si vous avez souscrit un prêt lors de votre acquisition :

- ✚ Copie du tableau d'amortissement du prêt en cours ou numéro de prêt et de compte auquel est attaché le prêt.
- ✚ Coordonnées de la banque (Agence)

### Si le bien est loué ou a été loué :

- ✚ Copie du bail
- ✚ Dernière quittance de loyer
- ✚ Etat des lieux d'entrée et s'il y a lieu de l'état des lieux de sortie
- ✚ Congés pour vendre adressés au locataire s'il y a lieu ou congé donné par le locataire s'il y a lieu

### Le bien est en copropriété :

- ✚ Identité et coordonnées du syndic de copropriété
- ✚ Règlement de copropriété et modificatifs en votre possession
- ✚ Dernier appel de charges
- ✚ Trois derniers procès-verbaux d'assemblée générale
- ✚ Code d'accès sur le portail informatique du syndic
- ✚ Carnet d'entretien si en votre possession
- ✚ Nous solliciterons auprès du syndic un document de synthèse dit « pré état daté » ; le syndic est susceptible de facturer ce document (vous pouvez vous rapprocher du syndic pour connaître le coût de cette prestation).

Toutes ces informations et éléments ne sont pas indispensables lors du premier rendez-vous et pourront être fournis ultérieurement.

En vous remerciant.

